

l'Exposition de 1878. — Le clocher est très probablement du xvii^e siècle et présente, au-dessus de sa balustrade à grande saillie, un très heureux agencement de chambres de cloches à deux étages superposés, le premier étage à double baie, le second à baie unique, avec retraits latéraux et petits pinacles d'angle.

La patronne de la paroisse est sainte Anne, et elle a, dans l'église, une belle statue assise, d'une grande noblesse de traits et d'attitude, semblant dater des premières années du xvi^e siècle, d'après ses draperies gothiques d'une belle correction. Elle a, debout à son côté, la petite Sainte Vierge, lisant dans un livre.

En face est sainte Anastase, aux cheveux longs, sans voile. Cette statue doit provenir de la chapelle maintenant en ruine, qui était sous le vocable de cette Sainte, et dont on voit encore quelques vestiges, au Nord-Est du bourg, au bord de la route de Lesneven à Plouguerneau. Cette Sainte, d'après les traditions, était fille du seigneur de Coat-Meur, en Landivisiau, et de sainte Pitère, patronne du Tréhou. Elle a également une chapelle à Mespaul, et une fontaine de dévotion, très fréquentée, à Lampaul-Guimiliau.

Deux autres statues anciennes sont encore vénérées dans l'église de Kernilis :

Sainte Haude, décapitée, tenant sa tête dans ses mains ;

Saint Tanguy, frère de sainte Haude, fondateur du monastère de GERBER (le Relecq actuel), en Plounéour-Ménez, et de l'abbaye de Saint-Mathieu-Fine-Terre ou *Penn-ar-Bed*, en Plougouvelin, près le Conquet. Il est représenté en robe monacale, scapulaire et capuce, avec livre dans sa main gauche et mitre à ses pieds.

On peut expliquer la présence de ces statues dans cette église par les possessions et droits qu'avaient dans cette paroisse les seigneurs du Chastel, descendants de la famille de saint Tanguy et sainte Haude.

La croix du cimetière est assez remarquable par la disposition d'un croisillon double, dont les branches se coupent à angle droit et forment quatre coupoles au même niveau, supportant les statues de la Sainte Vierge et saint Jean, saint Pierre et un saint évêque. La même particularité se trouve à la croix du cimetière de Guissény.

Près de l'ancienne église, « construite à l'honneur de Madame S^{te} Anne et de la Bienheureuse Vierge Marie sa fille bien aimée » (A. G. 517), se trouvait un reliquaire portant cette inscription : « *Par M^e A. Pappé, notaire royal gouverneur 1609* » (Kerdanet).

L'église possède des reliques de sainte Anne, qui furent approuvées par Mgr de Rieux, évêque de Léon, le 21 Avril 1650 (K.).

La confrérie du Saint Rosaire fut établie vers 1660, et l'abbé Mazéas, prêtre de la paroisse, contribua généreusement à cette fondation.

L'église fut foudroyée le 11 Décembre 1827 ; le tiers du clocher s'écroula ; on obtint du gouvernement un secours de 1.000 francs pour la restauration.

En dehors de l'église tréviale de Lanarvily, dédiée à saint Gouesnou, on comptait dans cette paroisse plusieurs chapelles.

1^o Notre-Dame du Moguer ou du Mur.

Près du manoir de Lescoat Pape. Cette chapelle, en ruines au commencement du xix^e siècle, devait être très ancienne et remonter, peut-être à Allaire, fils de Eon Le Pape, de la paroisse de Kernilis Kermavan, pour lequel Jean V, l'an 1406, 25 Février, « accorda lettre de franchise comme Monseigneur l'y a octroyé qu'il soit franc quitte et exempt à venir, durant le plaisir de Monseigneur de tous fouages, subsides ordonnés ou à ordonner ».

Ce qui est certain, c'est qu'en 1730, cette chapelle dépendait du domaine du Liscoët, et Le Pape du Liscoët en était reconnu comme fondateur (Nantes, B. 752).

2^o *Sainte-Anne de Kernao.*

Cette chapelle appartenait, en 1850, à la famille de Coëtlogon, qui fit des démarches, à cette époque, pour que le jour de la fête de sainte Anne l'on célébrât la grand' messe et les vêpres dans cette chapelle; il lui fut répondu que cela ne convenait pas, puisque sainte Anne était la fête patronale de la paroisse, dont la solennité n'avait été renvoyée au dimanche que depuis une douzaine d'années.

3^o *Saint-Yves.*

Chapelle signalée en 1794, et qui était peut-être celle de l'ancien château de Kermavan.

En 1526, plusieurs paroisses du Léon, et entre autres Kernilis, intentèrent une action contre l'administration diocésaine, au sujet des droits perçus par celle-ci pour la reddition des comptes, lors de la visite archidiaconale. Les paroisses se plaignaient que les archidiacres et officiers de la visite, outre leur droit de *procuration*, prenaient quelques sommes d'argent, 40 sous au plus, selon l'importance de la paroisse, pour l'examen des comptes qu'ils exigeaient rigoureusement, alors que souvent les fabriques ne tenaient pas de livres de compte et s'entendaient à l'amiable avec les Recteurs et les paroissiens, sans frais. De plus, ils se plaignaient d'avoir à fournir de l'avoine aux chevaux de MM. les officiers de la visite, qui, en outre, exigeaient que les fabriques fussent présents au moment

de leur arrivée, pour leur ôter les éperons, puis les remettre au moment du départ, à peine de quelques sous d'amende, et pour que les fabriques fussent exacts à l'arrivée, ils étaient condamnés à payer cinq sous au *page de la visite*, si celui-ci parvenait à saisir avant les fabriciens, la corde de la cloche qui devait sonner au moment de l'entrée au bourg. Après dix ans de procès, un accord fut conclu, le 1^{er} Juillet 1535, par lequel furent supprimées toutes les menues tracasseries, mais maintenu le droit de contrôle des comptes; les paroissiens ayant une tendance à épuiser leurs ressources en procès ruineux et aussi à faire des dépenses exagérées pour l'embellissement des chapelles, sur les instances des seigneurs voisins, au détriment du bon entretien de la mère église. Quant à la taxe pour la révision des comptes, elle fut portée au maximum à 36 sous au taux ordinaire si elle ne dépassait pas cette somme (Evêché).

CHATEAU DE CARMAN

A gauche de la route de Lannilis, sur un promontoire qui s'avance entre la rivière du Diouriz et le ruisseau descendant de l'Est et du Sud du bourg, on voit des mouvements de terrain et des vallonnements qui indiquent l'emplacement du vieux château de Carman ou Kermavan. Il ne reste plus rien des anciens bâtiments. On dit que toutes les pierres de taille qui les composaient furent transportées en 1776 pour construire l'église de Lannilis qui a précédé l'église actuelle.

La maison de Kermavan ou de Carman prétendait remonter à la plus haute antiquité, et prenait pour devise : *Dieu avant Kermavan*, ou bien : *Antequam Abraham fuisset ego sum* (Kerdanet).

Les Carman portaient pour armes : *d'or au lion d'azur, ou écartelé aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent portée sur une roue de même qui est Lesquelen, aux 2 et 3 de Carman ; devise : Done araog, et Richesse de Carman.* Cette branche s'est fondue, au xvi^e siècle, dans la maison de Plusquellec, Sr de Carman : *chevronné de six pièces d'argent et de gueules ; devise : Aultre ne veuil.*

La terre de Kermavan fut transmise par alliance aux Maillé, en 1577, en faveur desquels elle a été érigée en marquisat en 1612.

Des Maillé, cette terre est passée par acquet aux Crozat et par alliance aux Gontaut-Biron, puis aux Gontaut-Lauzun, et par acquet aux Rohan-Guemené (Courcy).

Les Maillé portaient : *d'or à trois fasces ondées et nébulées de gueules ; devise : Stetit unda fluens.*

Pendant la Ligue, les Carman se rangèrent du côté des Royaux. M. de Kerdanet nous apprend (A. G. 102) que le château était habité par Charles de Maillé, « l'homme du monde le plus aimable ». Il mourut le 24 Juin 1628, et le Recteur de Kernilis consacra ces vers à sa mémoire :

*Carolus ah ! moritur, Pylii vel Nestoris annos
Vivere dignus adhuc, quem modo Parca necat,
Vescitur ambrosia cum divis Carlus Olympo
Haustus nectareos sic sine fine bibit.*

« Le château de Carman était, en 1685, la demeure de Marie-Anne de Murinais, marquise de Carman, qu'on appelait la *MurINETTE beauté*, amie de M^{me} de Sévigné. « C'est « bien dommage, écrivait cette dernière à sa fille, que « Madame de Carman, dont le cardinal d'Ottoboni adore « le mérite, ait son établissement au fond de la Bretagne. « C'est une liseuse ; elle sait un peu de tout ; j'ai aussi « quelque petite teinture, de sorte que nos superficies « s'accoutument fort bien ensemble. »

Cette maison de Carman donna aussi un évêque de Saint-Pol de Léon, Jean de Kermavan, 1503-1514 ; Albert Le Grand dit qu'il fut inhumé dans l'église de Plounévez-Lochrist. Si cette assertion est vraie, il faut dire que ce fut contre sa volonté clairement exprimée dans l'acte capitulaire du 7 Janvier 1512 (C. 124), par lequel il entendait être inhumé dans la chapelle de Saint-André, en la cathédrale, où il avait fait édifier son tombeau (v. *la Cathédrale de Saint-Pol*, p. 86).

RECTEURS DE KERNILIS, AVANT LA RÉVOLUTION

1619-1628. François Le Gall, maître ès arts, recteur, vivait en 1628. Etait un latiniste « le Virgile et le Cicéron » du pays, dit M. de Kerdanet (A. G. 226).

1685. Guillaume Le Guével ; résigne en 1687.

1687-1720. Tanguy Abjan ; recteur d'Elestrec, nommé ici le 30 Octobre 1687 ; résigne en 1720.

1720-1725. Guillaume Jézéquel ; décédé en 1725.

1725-1759. Charles Guyomar ; décédé en 1759.

1759-1780. Jacques Crenn.

1780-1790. Jean-Marie-Alain de Rosiliau, qui fut le seul des *Recteurs* du district de Lesneven à vouloir prêter serment. Mais son vicaire, Claude Kerébel, s'y refusa et demeura dans la paroisse, empêchant les paroissiens d'assister à la messe du Recteur qui, du reste, semblait avoir peu d'influence, étant faible d'esprit.

Naturellement, quelques mauvais esprits dénoncèrent cette conduite de M. Kerébel, qui crut prudent de se cacher, et de sa retraite écrivait la lettre suivante au District de Lesneven, le 2 Août 1791 :

« Je suis bien curé (vicaire) de Kernilis et n'ai point prêté serment, mais je n'ai pas été remplacé, et le décret du 21 Janvier 1791 porte qu'on ne peut être poursuivi comme perturbateur du repos public, faute de prestation du serment, et que l'exercice des fonctions de pasteurs doivent être continuées jusqu'à remplacement.

« L'ennemi du suppliant ignore probablement ces principes ; cependant, cet ennemi unique, *testis unus testis nullus*, est parvenu à vous surprendre, Messieurs, un ordre de constituer le suppliant prisonnier et de le conduire à Brest.

« Le suppliant, craignant de perdre la liberté, l'a perdue effectivement. La peur l'a rendu fugitif et il erre, malgré son innocence, de hameau en hameau, pour se soustraire à une punition qu'il n'a pas méritée.

« Il n'est pas dans le cas de l'arrêté du Département du 2 Juillet, vous devez donc révoquer l'ordre donné par vous de l'arrêter.

« Prière d'adresser la réponse à Marie Kerebel, sœur du suppliant, au bourg de Kernilis. »

M. Kerébel demeura caché assez longtemps dans le pays ; il est signalé comme exerçant en 1794. Il mourut, pendant la Révolution, à l'Hôpital maritime de Brest.

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

1802-1807. Jean Le Goff ; né à Languengar en 1752, prêtre en 1782, vicaire à Ploudaniel en 1790 ; envoyé en 1807 de Kernilis à Comanna.

1807-1830. Claude Le Goualc'h.

1830-1835. Yves Latrous, de Bodilis.

1835-1848. Jean-Michel Bléas, de Bodilis.

- 1848-1856. Yves Prigent, de Saint-Pol.
 1856-1882. René-Marié Cabon, de Plouguerneau.
 1882-1889. Bernard Gauthier, de Morlaix.
 1889-1891. Yves Kerandel, de Lannilis.
 1891-1895. Jean Siou, de Ploudaniel.
 1895-1911. François Picart, de Plouvorn.
 1911. Guillaume Le Guen, de Guipavas.

VICAIRES

1860. François-Marie Cabon.
 1864. Guillaume Kervennic.
 1876. Yves André.
 1882. Charles Salaün.
 1883. Jean Caroff.
 1885. Charles Daré.
 1891. Alexandre Falchun.
 1894. Alfred Sennet.
 1900. Jacques Jestin.
 1905. Jean-François-Marie Rosec.
 1912. Auguste Hanras.

FAMILLES NOBLES

Voir ci-dessus, pour les familles de Carman, Plusquellec et Maillé.

Mazéas, S^r de Kerlanou : *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de même ; fondue dans Poulpiquet.*

Crozat, marquis de Carman : *de gueules au chevron d'argent accompagné de 3 étoiles de même.*

BORNE ROMAINE DE KERSCAO

A deux kilomètres Nord du bourg, se trouve le village de Kerscao. Tout près de ce village, au bord de la route de Lesneven à Plouguerneau, existait autrefois une borne romaine, haute de 1 m. 85, portant une inscription qui a été étudiée et déchiffrée complètement par MM. Miorcec de Kerdanet, de Lesneven, Sébastien Guiastrennec, de Landerneau, et Denis-Lagarde, de Brest. M. Le Men, archiviste départemental du Finistère, l'étudia à son tour et, en Janvier 1873, il fit transporter cette borne au Musée de Quimper, pour la soustraire à tous dangers de destruction et de détérioration. Il put alors se livrer à un nouvel examen plus facile et plus calme, et parvint à rétablir complètement le texte qui y était gravé :

TI CLAUDIVS
 DRVSI FILIVS
 CAESAR AVG[VSTVVS]
 GERMANICVS
 [PO]NTIFEX [MAXIMVS]
 TRIBVNICIA [PO]T[EST V]
 IMP XI PP COS III
 DESIGNATVS IIII
 VORGAN M¹P V

Cette inscription daterait donc de l'an 46 de notre ère, année qui précéda le quatrième consulat de l'empereur Claude I.

Remarquons d'abord que cette borne se trouvait au bord d'une voie romaine qui vient de Carhaix, en passant sur les territoires de Berrien, Plounéour-Ménez, Loc-Eguiner, Guimiliau, Lampaul, Landivisiau, Bodilis, Saint-Servais, Saint-Derrien, Plouneventer, le bourg de Saint-Méen, le

Folgoët, puis près du château de Penmarc'h, en Saint-Frégant, Kerscao, en Kernilis, et à un kilomètre plus loin quitte la route actuelle de Lesneven à Plouguerneau pour monter un peu au Nord et atteindre le bourg de Plouguerneau en passant par *Anterent* et la chapelle de Sainte-Anne à *Enez-Cadec*. Du bourg, la voie continue vers l'Ouest par *Lanvaon* et aboutit au littoral près de la chapelle de *Saint-Cava* ou au promontoire du *Run*.

Sur son parcours, cette voie est jalonnée par un certain nombre de vestiges gallo-romains : tuiles et maçonneries autrefois visibles à *Créac'h-ar-Bléiz*, en Guimiliau, nombreuses habitations sur le plateau de *Kerilien* et de *Coatalec*, en Plouneventer, tuiles près du bourg de Saint-Méen, constructions à *Kerradennec*, près du château de Penmarc'h.

La neuvième et dernière ligne de l'inscription, VORGAN M¹P V... doit indiquer la distance au point terminus de la voie.

M. Le Men prétendit que c'était VORGANIUM, désigné par le géographe Ptolémée, dans sa *Description des Gaules*, comme ville capitale des *Osismii*, et qui devait être situé, par conséquent, au bout de cette voie, sur le littoral immergé depuis par les envahissements de l'Océan. Mais comme le chiffre de cinq milles romains ne donne pas cette distance, il a supposé que le chiffre V était suivi de trois jambages, ce qui aurait donné VIII. Ces jambages ont pu exister, en effet, mais n'existent pas maintenant, car à partir du V, l'angle de la borne a été retaillé à la pointe très grossièrement. M P VIII, huit milles pas romains, le mille équivalant à 1.481 mètres, donnent 11 kilomètres 848 mètres, mesure qui correspond, en effet, à la distance séparant Kerscao des points dont nous venons de parler. On ne trouve plus sur cette côte extrême aucun vestige ancien, sinon les traces d'un tumulus et d'un petit

oppidum gaulois, mais la tradition du pays dit qu'il y a eu autrefois dans ces parages une ville considérable. M. le commandant Devoir, dans son étude sur les monuments mégalithiques submergés, a démontré que, sur ce littoral Ouest de Plouguerneau, la ligne du rivage a été beaucoup modifiée.

Le travail de M. Le Men a été publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, année 1874, p. 18 et seq.

M. de la Borderie, dans le premier volume de son *Histoire de Bretagne*, p. 102 et seq., a repris cette question et l'a traitée avec une certaine légèreté, un certain parti-pris, et une sorte d'animosité contre M. Le Men, défauts qui sont mal venus dans un ouvrage sérieux comme est le sien et dans un problème de géographie armoricaine et romaine qui a son importance. Il va même jusqu'à fausser la lecture du chiffre qui termine l'inscription, en disant que ce n'est pas un V, mais la moitié supérieure d'un X. Or, il est évident, et il est reconnu pour tous ceux qui examinent la borne de Kerscao, au Musée archéologique de Quimper, que ce chiffre est réellement un V, ayant la même hauteur que les lettres qui le précèdent.

Les cinq pages de dissertation de M. de la Borderie n'aboutissent à aucune conclusion ferme, et laissent sans solution le problème de l'emplacement de VORGANIUM.

M. du Chatellier signale encore des substructions et tuiles en quantité, au village de Kerbrat-Huella, dans des champs dits *Parc-ar-Muraiou*.

Des fragments de poteries et des monnaies romaines ont été trouvés au village de Kersuland, et des tuiles romaines à Kersuno.

